

**Commune de LAGNICOURT-MARCEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 3 décembre 2019 à 19 heures.

Le Conseil Municipal s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEGAND Francis, Maire en suite de convocation en date du 26 novembre 2019.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 7

Etaient présents : DEGAND Francis, BEUCHERON Stéphane, CAPELLE Karine, GRAUX M-Madeleine, MISERON Fr-Xavier, POUILLAUDE Bruno, QUATRELIVRE Claude.

Etaient absents excusés : LAVALLARD Hugues, LAVALLARD Nicolas.

Secrétaire de séance : Mme CAPELLE Karine

**Objet : Enquête publique exploitation d'un parc éolien par la SOCIETE « ENERTRAG SUD ARTOIS I »**

La séance ouverte, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que par arrêté préfectoral du 2 octobre 2019, une enquête publique a été ouverte sur la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur la commune de Bancourt présentée par la Société « ENERTRAG SUD ARTOIS I ». Le dossier réglementaire est déposé en Mairie de Bancourt où le public peut consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet jusqu'au 13 décembre 2019.

Monsieur le Maire rappelle que conformément aux dispositions de l'article 10 de l'arrêté précité, il appartient au Conseil Municipal de donner un avis sur cette demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le territoire précité par la Société « ENERTRAG SUD ARTOIS I ».

Après discussion, le Conseil Municipal donne à l'unanimité un AVIS FAVORABLE à la demande formulée par la Société « ENERTRAG SUD ARTOIS I ». pour l'exploitation d'un parc éolien sur la commune de Bancourt.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 9 décembre 2019 et transmission en Préfecture le 10 décembre 2019.



Pour copie conforme,  
Le Maire  
F. DEGAND

